



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 12 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 5 juin 2025, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	16

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Madame LEBERTRE, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Monsieur BENOIST, Monsieur BLAIZOT, Madame LANGLAIS, Monsieur BRIAS

Absents excusés : Monsieur LEPORTIER, madame TERRIER, Mme LEMOINE a donné pouvoir à monsieur TREFOUX, monsieur VIGNANCOUR a donné pouvoir à monsieur DUPONT-FEDERICI, monsieur HAMEL a donné pouvoir à madame CARPENTIER, monsieur GODEL a donné pouvoir à monsieur ENGEL.

Absent : Monsieur COISEL

Secrétaire de Séance : Monsieur TREFOUX

25-048 CONVENTION D'OCCUPATION A TITRE GRATUIT DE LOCAUX A LA SNSM LOCALE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Afin de pouvoir accueillir les nageurs-sauveteurs durant la période estivale, monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de mettre à leur disposition les locaux communaux suivants :

1. le poste de secours comprenant :
 - La vigie d'une superficie d'environ 10m²
 - Un appartement de trois pièces (2 chambres, 1 salle à manger avec kitchenette, 1 salle de bain avec toilettes)
 - Un garage avec 2 portes basculantes et un local d'infirmierie
2. un appartement 3 pièces situé dans l'annexe de la mairie (un dortoir, une salle à manger avec kitchenette et une salle de bain avec toilette).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention à titre gratuit pour l'occupation de locaux communaux par la SNSM locale pour l'année 2025.

VOTE : POUR : 16

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI

Accusé de réception en préfecture
014-211400668-20250612-25-048-DE
Date de télétransmission : 17/06/2025
Date de réception préfecture : 17/06/2025

